

## **Thème 3 – L'Union européenne : dynamique et développement**

### **Question 1 – De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne**

#### **Cours 2**

## **L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'Etats à géométrie variable**

### **I La fragmentation politique du continent**

#### **1. La construction de la carte politique de l'Europe jusqu'en 1945**

- L'évolution des structures politiques européennes montre une tension permanente entre la constitution de grands empires multinationaux et le fractionnement entre de plus petits Etats indépendants. C'est en Europe qu'est née la notion d'Etat-nation (Etat indépendant qui rassemble des personnes qui se reconnaissent comme appartenant à une seule nation). Elle a été exportée dans tout le continent par les armées révolutionnaires françaises et a marqué profondément l'histoire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, entraînant une multitude de conflits nationaux. La carte politique actuelle est la résultante de ces conflits.
- En 1914 le modèle de l'Etat-nation est présent en Europe de l'Ouest alors qu'à l'Est, des empires multinationaux dominant, même si certains reculent devant les revendications des peuples (comme par exemple l'Empire ottoman). L'après Première Guerre mondiale entraîne la disparition des grands empire et l'apparition de nombreux nouveaux Etats en Europe centrale. Des problèmes de minorités nationales demeurent, comme le montre l'exemple des Sudètes. D'autre part, l'URSS est une forme d'empire reconstitué sur une base idéologique. Le bref remodelage hitlérien représente l'apogée de la tendance impérialiste en Europe avec l'éphémère " grand Reich " reposant sur la théorie de l' " espace vital ".
- Le découpage de l'après Deuxième Guerre mondiale crée de nouvelles frontières marquant la défaite de l'Allemagne et la poussée du système communiste vers l'Ouest (l'URSS est le grand gagnant du conflit sur le plan territorial puisqu'elle étend son territoire à une partie de la Pologne et aux Etats baltes. Pendant plus de quarante ans, l'Europe est ensuite marquée par la bipolarité : elle est traversée par le " rideau de fer " et Berlin est séparée par un mur à partir de 1961.

#### **2. L'Europe après la guerre froide**

- Après la fin des démocraties populaires et de l'URSS un nouveau visage de l'Europe se dessine : on assiste à une multiplication des Etats, par l'éclatement de trois fédérations - l'URSS, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie. Une tendance à la balkanisation s'impose également en Europe médiane et dans le Caucase. Ce terme désigne un processus de morcellement d'unités politiques et géographiques en une multitude d'Etats à la viabilité précaire afin de profiter des divisions ainsi créées pour en diminuer la puissance.
- La persistance des minorités représente une autre donnée majeure : elles sont tellement imbriquées en Europe centrale qu'il y est impossible de réaliser démocratiquement des Etats-nations. Les tentatives récentes pour y parvenir ont utilisé " l'épuration ethnique " et les massacres (par exemple dans l'ex-Yougoslavie dans les années 1990). Les Etats

comme la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo ou Chypre sont dans des situations complexes (deux entités coexistent, qui se reconnaissent ou pas, selon les situations).

- La question des frontières n'est donc pas entièrement réglée en Europe centrale, et peut-être même en Europe occidentale : Catalogne, Pays basque, Flandre, Ecosse, Italie du Nord ont tendance à se désolidariser des régions plus pauvres des Etats auxquels elles appartiennent. Il s'agit d'un phénomène de régionalisation, qui s'exprime paradoxalement en même temps que se construit une Union européenne de plus en plus large.

## II Construction et élargissement de l'UE

### 1. L'originalité du processus de construction européenne

---

- La construction européenne a pour objectif d'empêcher les affrontements nationalistes qui ont ruiné l'Europe deux fois au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Elle débute dans le contexte de l'après guerre et connaît une accélération après la guerre froide. En septembre 1946, à Zurich, Churchill affirme que la construction européenne est une nécessité, le seul moyen de sauver la civilisation, la paix, et la démocratie libérale. Le congrès de l'Europe tenu à La Haye en mai 1948 rassemble, sous la présidence d'honneur de Churchill, 775 délégués venus de 24 pays. Il débouche sur la fondation du Conseil de l'Europe, une structure inédite de coopération politique mais doté un champ d'action strictement consultatif. Le Conseil de l'Europe joue en fait le rôle de tribune, de laboratoire d'idées. Son œuvre majeure est la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme (adoptée en 1950 et entrée en vigueur en 1953). Aujourd'hui 47 Etats en sont membres, soit la quasi totalité des Etats européens (en dehors de la Biélorussie, du Kosovo et du Vatican).
- Le 9 mai 1950 Robert Schuman, chef du gouvernement français, propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. C'est l'acte de naissance de la CECA et de la construction européenne qui a donc depuis l'origine l'ambition d'englober tous les pays européens, ce qui était bien sur impossible dans le contexte de la guerre froide.
- Le deuxième grand acte de la construction, le Traité de Rome (25 mars 1957), réaffirme que tout Etat européen peut adhérer à la nouvelle communauté. Le processus de construction européenne a donc pour objectifs essentiels la défense de la paix et de la démocratie ainsi que le développement de la coopération entre les peuples et l'amélioration de leurs conditions de vie.

### 2. Les élargissements successifs

---

- Depuis les années 1950 les frontières de la Communauté, devenue " Union " en 1993 (année de l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht), n'ont cessé de s'élargir : rassemblant 6 pays à l'origine (" l'Europe des Six "), la CEE puis l'UE ont connu sept élargissements successifs et d'autres sont à venir (la Croatie devrait devenir le 28<sup>e</sup> membre de l'UE en 2013 et aujourd'hui, l'Union compte 27 Etats-membres).
- Au début des années 1970, dans le cadre d'une Europe bipolaire, certains pays occidentaux qui n'avaient pas été tentés par la construction européenne à son origine vont demander à entrer dans une communauté qui connaît une forte croissance économique. C'est ainsi que le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark y adhèrent en 1973. A la fin des années 1970, la CEE décide d'accueillir en 1981 puis en 1986 la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Ces pays sortent de nombreuses années de dictature afin de renforcer

leur ancrage démocratique et d favoriser leur développement.

- Avec la chute du bloc communiste vont entrer des Etats du centre ou de l'est de l'Europe (PECO). En 1990 la réunification allemande intègre l'ancienne RDA dans l'UE. L'intégration politique et économique des anciennes " démocraties populaires " est décidée au Conseil européen de Copenhague tenu en juin 1993. Celui-ci indique que " les pays associés de l'Europe centrale et orientale qui le désirent pourront devenir membres de l'Union européenne ". Au-delà de cette affirmation de principe, des critères d'adhésion sont définis : les premiers de ces critères concernent le respect de la démocratie et des Droits de l'homme, des institutions stables garantissant la démocratie, c'est-à-dire l'Etat de droit (un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit), le respect des droits de l'homme, le respect des minorités ainsi que l'existence d'une économie de marché viable et le respect de l'acquis communautaire. En 1995 les pays neutres frontaliers du bloc soviétiques peuvent adhérer. En 2004 (10 Etats) et 2007 (deux autres) des PECO ainsi que quelques îles méditerranéennes satisfaisant aux critères de Copenhague sont admis dans l'Union.

### **3. Les frontières de l'UE sont donc appelées à changer à nouveau**

---

- Actuellement, cinq candidats officiels à l'élargissement sont reconnus : la Turquie (depuis 1999), la Croatie (depuis 2004), la République de Macédoine (depuis 2005, mais elle n'a pas encore entamé les négociations d'adhésion), l'Islande et le Monténégro (depuis 2010).
- La question de l'adhésion de la Turquie est un sujet de controverse majeur parmi les élargissements en cours : la pays fait partie du conseil de l'Europe, de l'OTAN et a formulé sa demande d'association à la CEE en 1959 et sa demande d'adhésion en 1987. Les difficultés sont d'ordre économique (le respect de l'acquis communautaire n'est pas encore possible pour l'économie turque dans de nombreux domaines : circulation des travailleurs, concurrence, environnement, etc.) mais surtout politique (relations avec Chypre, avec la Grèce, reconnaissance du génocide arménien, question kurde et liberté d'expression). Aujourd'hui trois gouvernements sont ouvertement contre l'adhésion : la France, l'Allemagne et l'Autriche, alors que les autres y sont favorables ; quant aux opinions publiques elles sont très divisées.
- Les autres États des Balkans ont signé l'Accord de stabilisation et d'association (ASA) que la Croatie et la Macédoine ont terminé, et qui doivent être achevés avant qu'un pays ne soumette sa candidature. L'Albanie et la Serbie (2009) ont également déposé leur candidature, mais la Commission européenne n'a pas encore rendu son verdict. En ce qui concerne l'Europe orientale, l'Ukraine et la Moldavie ont une partie de leur population favorable à une adhésion ce qui n'est pas le cas a priori de la Biélorussie et de la Russie. La Moldavie, de son côté, est trop pauvre et l'Ukraine trop grande et divisée.

## **III Une Union à géométrie variable**

### **1. L'UE compte 27 membres et mène des politiques très nombreuses**

---

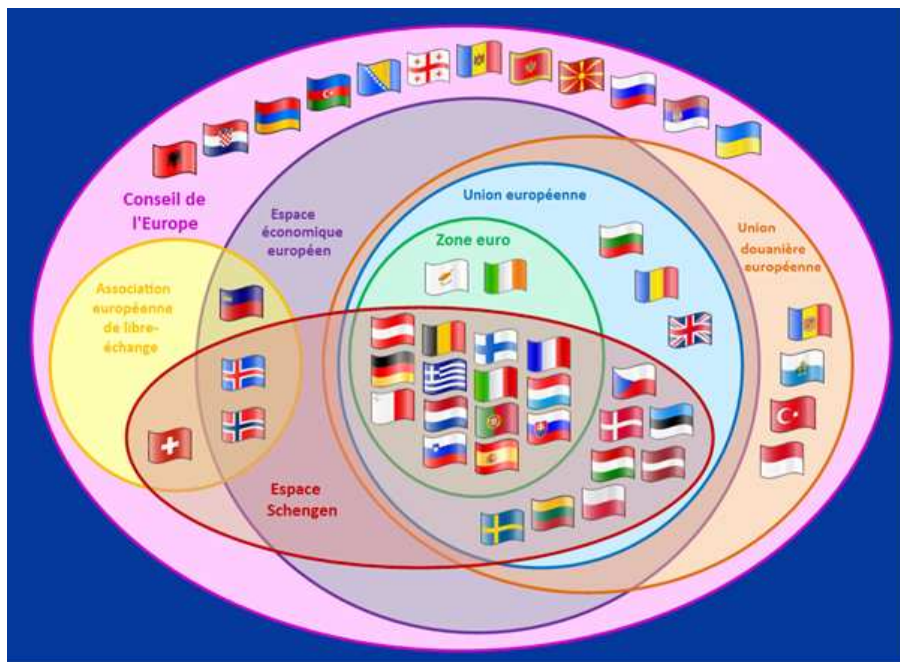
- Sur le plan économique, la création d'un marché commun avec la création de la CEE en 1957 est la principale avancée. Mais on peut également citer la PAC, inaugurée en 1962, qui a permis la constitution d'une agriculture puissante, très subventionnée et exportatrice. C'est une politique qui concerne tous les Etats membres. Enfin, la création d'une monnaie commune est une des principales réalisations du traité de Maastricht (1992- 1993) et en 2002, l'euro, devient la monnaie de douze pays européens, dix-sept

aujourd'hui.

- La Politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Coopération intergouvernementale, en matière d'affaires étrangères et de sécurité. Traduction concrète dans la formation de l'Eurocorps en 1995 (60 000 h Français, Allemands, Belges, Espagnols, Luxembourgeois + des officiers de 7 autres pays détachés à l'État-major, à Strasbourg ...) malgré tout on doit reconnaître que les réalisations militaires sont minces et que les Européens n'ont pu empêcher des conflits sur leur propre continent.
- La libre circulation des personnes : en 1985, les premiers passeports européens avaient été mis en circulation. Les négociations sur la libre circulation des personnes aboutirent à la Convention de Schengen de juin 1990 qui préparait la suppression totale des frontières entre l'Allemagne, la France et le Benelux. Elle entrerait en vigueur le 1er mars 1995 élargie à d'autres pays. Certains pays de l'UE ne font pas partie de l'espace Schengen (R-U, Irlande, Roumanie, Bulgarie, Chypre et des Etats non membres de l'UE y sont intégrés : Suisse, Norvège, Islande).

## 2. Les différents espaces de coopération

- Les différents Etats n'étant pas volontaires pour toutes les politiques européennes, c'est une UE à géométrie variable qui voit le jour : l'espace Schengen ne correspond pas à la zone euro ni bien sûr à l'UE. Le schéma suivant récapitule les principaux éléments de cette Union à géométrie variable :



- Des Etats ont donc volontairement abandonné une partie de leur souveraineté à un nouvel acteur, l'UE, et crée des institutions supranationales. La construction européenne est un processus unique dans l'histoire par son ampleur, son ambition et son caractère démocratique.
- L'UE est un nouveau territoire en construction mais sa fragmentation est encore une réalité ; les frontières tendent à s'effacer entre les Etats membres mais la fragmentation s'est accrue en Europe orientale et les frontières restent vivaces localement. Les régions frontalières sont des points sensibles. Pour cela les autorités de Bruxelles ont mis en place un statut spécial, celui des " eurorégions ", qui permet aux Etats-membres de bénéficier de financements spéciaux pour favoriser la coopération et la cohésion de leurs territoires.